

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 219-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.1009

Déposée le: 20.11.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Plus de logements pour les étudiants

Au début de leurs études, des centaines, voire des milliers d'étudiants et d'étudiantes de première année recherchent un logement abordable à Berne et dans sa région. Une recherche souvent ardue pour les petits budgets, car en ville de Berne et dans les communes avoisinantes, les logements disponibles sont rares et chers.

L'association VBSL (Verein Berner Studentenlogierhaus, association des foyers estudiantins bernois), fondée en 1962, a pour principale mission de proposer aux étudiants et étudiantes et aux jeunes en formation des logements abordables dans l'agglomération bernoise. Cette association travaille en étroite collaboration avec l'université de Berne et offre des logements à 780 étudiants et étudiantes (à 940 personnes depuis 2016). Le prix des chambres varie de 560 à 890 francs. L'association possède six biens-fonds en ville de Berne et a ouvert un nouveau site à Bolligen en août 2016. En tant qu'organisation à but non-lucratif, VBSL veille à maintenir les loyers au plus bas niveau possible. N'étant pas d'accord avec l'orientation de VBSL, l'association étudiante SUB s'en est retirée (article paru le 29.9.2016 dans la *Berner Zeitung* : « Die Studenten wehren sich »). Les étudiants et étudiantes critiquent le fait que VBSL transfère de plus en plus

les sites jusque-là proches de l'université vers la périphérie et d'autre part qu'elle ne propose plus aucune chambre à moins de 600 francs.

Depuis son départ de VBSL, SUB est à la recherche d'une alternative plus conforme à ses critères. Elle souhaiterait étoffer spécifiquement l'offre de chambres entre 400 et 600 francs, et que leurs locataires puissent dans la mesure du possible se rendre à l'université à vélo.

Le Conseil-exécutif est chargé de répondre aux questions suivantes :

1. Comment l'association VBSL s'y prend-elle pour mettre à disposition des logements abordables en ville de Berne ?
2. Quelle est la politique pratiquée par VBSL en matière de loyers, en particulier pour les nouvelles constructions ?
3. Est-ce que les nouvelles constructions suivent les principes des logements à loyers modérés (à Bolligen p. ex.) ?
4. Comment peut-on augmenter le nombre de logements étudiants à loyer modéré en ville de Berne et dans sa région ?
5. A quels moyens et outils le canton, les hautes écoles et d'autres acteurs peuvent-ils recourir pour augmenter le nombre de logements étudiants abordables ?